

# Programme d'Appui à la Compétitivité des services

## *Revue de Presse*

**Séminaire de lancement du projet  
de jumelage « Appui  
institutionnel en matière de  
maîtrise des risques sanitaires et  
environnementaux »**

**Hôtel Sheraton – Mardi 02 février 2016**

## Sommaire

Titre	Support	Date	Page
PROJET DE JUMELAGE UNION EUROPÉENNE – TUNISIE VISANT À RENFORCER LA MAÎTRISE DES RISQUES POUR LA SANTÉ	EHESP	29/01/2016	2
Lancement du projet de jumelage Tunisie – UE	challenges	02/02/2016	3
Lancement du projet de jumelage Tunisie-UE	Tunisie14	02/02/2016	5
Projet de jumelage Tunisie-UE sur la maîtrise des risques sanitaires et environnementaux	Business News	02/02/2016	6
Lancement du projet de jumelage Tunisie-UE en matière de maîtrise des risques sanitaires et environnementaux	African Manager	02/02/2016	8
Lancement du projet de jumelage Tunisie-UE en matière de maîtrise des risques sanitaires et environnementaux	Babnet Tunisie	02/02/2016	11
Tunisie – UE : vers une maîtrise des risques sanitaires et environnementaux	L'Economiste Maghrébin	04/02/2016	14
Tunisie : « jumelage » pour la maîtrise des risques sanitaires et environnementaux appuyé par l'UE	EU Neighbourhood Info Centre	05/02/2016	15

## PROJET DE JUMELAGE UNION EUROPÉENNE – TUNISIE VISANT À RENFORCER LA MAÎTRISE DES RISQUES POUR LA SANTÉ

La France s'est engagée aux côtés des Pays-Bas, pour répondre à un projet de jumelage entre l'Union Européenne et la Tunisie, portant sur la sécurité sanitaire et la maîtrise des risques sanitaires et environnementaux. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Programme d'appui à la compétitivité des services (PACS) au profit de l'Agence nationale du contrôle sanitaire et environnemental des produits (ANCSEP) en Tunisie. Il a démarré en septembre 2015 et doit se poursuivre jusqu'en septembre 2017.

L'EHESP contribue à cette expertise internationale à travers la mise à disposition d'une enseignante du [Département santé-environnement-travail et génie sanitaire \(DSETGS\)](#), [Michèle Legeas](#), pour les 2 années du programme, ainsi que pour la réalisation de certaines des activités prévues.

Dans ce contexte, [Denis Zmirou-Navier](#), Responsable du DSETGS, professeur de santé publique et épidémiologiste de l'environnement, a participé pendant 4 jours à une 1ère mission exploratoire sur la stratégie et l'organisation actuelle de la Tunisie en matière de sécurité sanitaire. Il reviendra à 2 reprises en février 2016, pour animer un atelier d'écriture de recommandations et un séminaire d'adhésion des représentants des principales parties prenantes. D'autres enseignants-chercheurs de l'EHESP pourront également être sollicités pour des activités de formation à venir.

<http://www.ehesp.fr/2016/01/29/projet-de-jumelage-union-europeenne-tunisie-visant-a-renforcer-la-maitrise-des-risques-pour-la-sante/>

## Lancement du projet de jumelage Tunisie – UE

Le projet de jumelage « Appui institutionnel en matière de maîtrise des risques sanitaires et environnementaux », a été lancé mardi, lors d'un séminaire organisé à Tunis.

Ce jumelage, qui s'inscrit dans le cadre du programme d'appui à la compétitivité des services (PACS) Tunisie-Union Européenne, s'étale sur une période de 24 mois (septembre 2015- septembre 2017).

Le projet, financé par l'Union Européenne avec un don de 1 million d'euros, vise à mobiliser toutes les parties institutionnelles, scientifiques et de la société civile en vue de redéfinir les contours du nouveau cadre réglementaire et moderniser les modes de fonctionnements et les actions de l'Agence Nationale de Contrôle Sanitaire et Environnemental des Produits (ANCSEP).

Il permettra au secteur de se doter d'une stratégie nationale basée sur les éléments scientifiquement prouvés et un benchmark des meilleures pratiques en matière de maîtrise des risques sanitaires et de protection des consommateurs. Il comporte quatre grands volets:

Une cartographie comparée des cadres législatifs et réglementaires en Tunisie et dans l'UE en matière de sécurité sanitaire, qui permettra de pointer les domaines où il est nécessaire que la Tunisie progresse dans son rapprochement avec l'UE, un appui à l'élaboration d'une stratégie et d'un système de sécurité sanitaire, en cours en Tunisie et au renforcement des compétences en matière d'analyse des risques en Tunisie au bénéfice de l'ANCSEP et la diffusion des propositions de réorganisation du système et la promotion des nouvelles compétence de l'ANCSEP .

Le chef du projet, directeur général de l'ANCSEP, Nedhif Mabrouk a fait savoir que Ce jumelage repose sur deux axes:

le premier consiste à réaliser une analyse système via la revue des textes législatifs et réglementaires tunisiens, pour la mesure des écarts éventuels avec les acquis de l'UE, et via une analyse de la stratégie et de l'organisation de la Tunisie en matière de maîtrise des risques sanitaires et environnementaux. Le deuxième axe permettra de mettre l'accent sur la nécessité du renforcement des compétences en matière d'analyse des risques en Tunisie.

Il se fait au profit de l'ANCSEP compte tenu de ses missions. Ce projet de jumelage entre la Tunisie et les deux Etats membres de l'Union Européenne (France et Pays-Bas) mobilisera plus de 350 personnes par jour pour assurer l'assistance technique dans des domaines variés dont la refonte du cadre réglementaire, l'analyse d'écarts entre le législation tunisienne et européenne ou la révision de la stratégie nationale du système de sécurité sanitaire, a-t-il ajouté.

Pour sa part l'ambassadrice de l'UE en Tunisie, Laura Baeza, a expliqué que ce projet a un double objectif celui de contribuer à la préservation de la santé de la population Tunisienne et le renforcement de la prévention des risques liés à des expositions de la population à des substances ou agents dangereux contenus dans les produits de santé, l'alimentation, les produits de grande consommation, ou l'environnement d'une part et la facilitation des échanges avec l'UE grâce à la promotion du renforcement de la maîtrise des risques et le renforcement du système national de sécurité sanitaire et l'harmonisation de législation et de la réglementation relatives à la sécurité sanitaire avec celles de l'Union Européenne, d'autre part.

De son côté, le ministre de la santé, Saïd Aïdi a souligné que ce projet permettra de développer les compétences tunisiennes en matière de gestion des risques sanitaires et environnementaux et de se doter d'une réglementation qui permet d'exposer des produits compétitifs sur le marché conformes aux normes internationales.

Le séminaire a permis de présenter les enjeux des réformes en Tunisie en matière de sécurité sanitaire associée au produits, milieux et activités, tant pour la protection de la santé de la population du pays que pour l'amélioration des échanges commerciaux avec l'union européenne

<http://challenges.tn/lancement-du-projet-de-jumelage-tunisie-ue/>

## Lancement du projet de jumelage Tunisie-UE

Le projet de jumelage « Appui institutionnel en matière de maîtrise des risques sanitaires et environnementaux », a été lancé mardi, lors d'un séminaire organisé à Tunis.

Ce jumelage, qui s'inscrit dans le cadre du programme d'appui à la compétitivité des services (PACS) Tunisie-Union Européenne, s'étale sur une période de 24 mois (septembre 2015- septembre 2017).

Le projet, financé par l'Union Européenne avec un don de 1 million d'euros, vise à mobiliser toutes les parties institutionnelles, scientifiques et de la société civile en vue de redéfinir les contours du nouveau cadre réglementaire et moderniser les modes de fonctionnements et les actions de l'Agence Nationale de Contrôle Sanitaire et Environnemental des Produits (ANCSEP).

Il permettra au secteur de se doter d'une stratégie nationale basée sur les éléments scientifiquement prouvés et un benchmark des meilleures pratiques en matière de maîtrise des risques sanitaires et de protection des consommateurs.

<http://tunisie14.tn/article/detail/lancement-du-projet-de-jumelage-tunisie-ue>



## Projet de jumelage Tunisie-UE sur la maîtrise des risques sanitaires et environnementaux



Le projet de jumelage « Appui institutionnel en matière de maîtrise des risques sanitaires et environnementaux », a été lancé ce mardi 2 février 2016, lors d'un séminaire organisé à Tunis. Il s'agit d'une initiative qui s'inscrit dans le cadre du programme d'appui à la compétitivité des services (PACS) Tunisie-Union Européenne et qui s'étale sur une période de 24 mois à compter de septembre 2015.

Ce projet, financé par l'Union européenne, a pour objectif de mobiliser toutes les parties institutionnelles, scientifiques et de la société civile afin de redéfinir les contours du nouveau cadre réglementaire et moderniser les modes de fonctionnements et les actions de l'Agence Nationale de Contrôle Sanitaire et Environnemental des Produits (ANCSEP).

Il comporte quatre grands volets et notamment une cartographie comparée des cadres législatifs et réglementaires en Tunisie et dans l'UE en matière de sécurité sanitaire, un appui à l'élaboration d'une stratégie et d'un système de sécurité sanitaire, la diffusion des propositions de réorganisation du système et la promotion des nouvelles compétences de l'ANCSEP.

Nedhif Mabrouk, chef du projet et directeur général de l'ANCSEP, a indiqué à la TAP que ce jumelage repose sur deux axes: le premier consiste à réaliser une analyse système via la revue des textes législatifs et réglementaires tunisiens, pour la mesure des écarts éventuels avec les acquis de l'UE, et via une analyse de la stratégie et de l'organisation de la Tunisie en matière de maîtrise des risques sanitaires et environnementaux. Le deuxième axe permettra de mettre l'accent sur la nécessité du renforcement des compétences en matière d'analyse des risques en Tunisie. Il se fait au profit de l'ANCSEP compte tenu de ses missions.

Selon la même source, ce projet de jumelage entre la Tunisie, la France et Pays-Bas mobilisera plus de 350 personnes par jour pour assurer l'assistance technique dans des domaines variés dont la refonte du cadre réglementaire, l'analyse d'écarts entre la législation tunisienne et européenne ou la révision de la stratégie nationale du système de sécurité sanitaire.

L'ambassadrice de l'UE en Tunisie, Laura Baeza, a expliqué à la TAP, que ce projet possède un double objectif: celui de contribuer à la préservation de la santé de la population tunisienne et le renforcement de la prévention des risques liés à des expositions de la population à des substances ou agents dangereux contenus dans les produits de santé, l'alimentation, les produits de grande consommation, ou l'environnement d'une part et la facilitation des échanges avec l'UE grâce à la promotion du renforcement de la maîtrise des risques et le renforcement du système national de sécurité sanitaire et l'harmonisation de législation et de la réglementation relatives à la sécurité sanitaire avec celles de l'Union Européenne, d'autre part.

Le ministre de la Santé, Saïd Aïdi a souligné, pour sa part, que ce projet permettra de développer les compétences tunisiennes en matière de gestion des risques sanitaires et environnementaux et de mettre en place une réglementation qui permette d'exposer des produits compétitifs sur le marché conformes aux normes internationales.

<http://www.businessnews.com.tn/projet-de-jumelage-tunisie-ue-sur-la-maitrise-des-risques-sanitaires-et-environnementaux,520,62206,3>



## Lancement du projet de jumelage Tunisie-UE en matière de maîtrise des risques sanitaires et environnementaux



Le projet de jumelage « Appui institutionnel en matière de maîtrise des risques sanitaires et environnementaux », a été lancé mardi, lors d'un séminaire organisé à Tunis.

Ce jumelage, qui s'inscrit dans le cadre du programme d'appui à la compétitivité des services (PACS) Tunisie-Union Européenne, s'étale sur une période de 24 mois (septembre 2015-septembre 2017).

Le projet, financé par l'Union Européenne avec un don de 1 million d'euros, vise à mobiliser toutes les parties institutionnelles, scientifiques et de la société civile en vue de redéfinir les contours du nouveau cadre réglementaire et moderniser les modes de fonctionnements et les actions de l'Agence Nationale de Contrôle Sanitaire et Environnemental des Produits (ANCSEP).

Il permettra au secteur de se doter d'une stratégie nationale basée sur les éléments scientifiquement prouvés et un benchmark des meilleures pratiques en matière de maîtrise des risques sanitaires et de protection des consommateurs. Il comporte quatre grands volets: Une cartographie comparée des cadres législatifs et réglementaires en Tunisie et dans l'UE en matière de sécurité sanitaire, qui permettra de pointer les domaines où il est nécessaire que la Tunisie progresse dans son rapprochement avec l'UE, un appui à l'élaboration d'une stratégie et d'un système de sécurité sanitaire, en cours en Tunisie et au renforcement

des compétences en matière d'analyse des risques en Tunisie au bénéfice de l'ANCSEP et la diffusion des propositions de réorganisation du système et la promotion des nouvelles compétences de l'ANCSEP.

Le chef du projet, directeur général de l'ANCSEP, Nedhif Mabrouk a fait savoir que Ce jumelage repose sur deux axes: le premier consiste à réaliser une analyse système via la revue des textes législatifs et réglementaires tunisiens, pour la mesure des écarts éventuels avec les acquis de l'UE, et via une analyse de la stratégie et de l'organisation de la Tunisie en matière de maîtrise des risques sanitaires et environnementaux.

Le deuxième axe permettra de mettre l'accent sur la nécessité du renforcement des compétences en matière d'analyse des risques en Tunisie. il se fait au profit de l'ANCSEP compte tenu de ses missions.

Ce projet de jumelage entre la Tunisie et les deux Etats membres de l'Union Européenne (France et Pays-Bas) mobilisera plus de 350 personnes par jour pour assurer l'assistance technique dans des domaines variés dont la refonte du cadre réglementaire, l'analyse d'écarts entre le législation tunisienne et européenne ou la révision de la stratégie nationale du système de sécurité sanitaire, a-t-il ajouté.

Pour sa part l'ambassadrice de l'UE en Tunisie, Laura Baeza, a expliqué que ce projet a un double objectif celui de contribuer à la préservation de la santé de la population Tunisienne et le renforcement de la prévention des risques liés à des expositions de la population à des substances ou agents dangereux contenus dans les produits de santé, l'alimentation, les produits de grande consommation, ou l'environnement d'une part et la facilitation des échanges avec l'UE grâce à la promotion du renforcement de la maîtrise des risques et le renforcement du système national de sécurité sanitaire et l'harmonisation de législation et de la réglementation relatives à la sécurité sanitaire avec celles de l'Union Européenne, d'autre part.

De son côté, le ministre de la santé, Saïd Aïdi a souligné que ce projet permettra de développer les compétences tunisiennes en matière de gestion des risques sanitaires et environnementaux et de se doter d'une réglementation qui permet d'exposer des produits compétitifs sur le marché conformes aux normes internationales. Le séminaire a permis de présenter les enjeux des réformes en Tunisie

en matière de sécurité sanitaire associée au produits, milieux et activités, tant pour la protection de la santé de la population du pays que pour l'amélioration des échanges commerciaux avec l'union européenne.

**TAP**

<http://africanmanager.com/lancement-du-projet-de-jumelage-tunisie-ue-en-matiere-de-maitrise-des-risques-sanitaires-et-environnementaux/>



## Lancement du projet de jumelage Tunisie-UE en matière de maîtrise des risques sanitaires et environnementaux

Le projet de jumelage « Appui institutionnel en matière de maîtrise des risques sanitaires et environnementaux », a été lancé mardi, lors d'un séminaire organisé à Tunis.

Ce jumelage, qui s'inscrit dans le cadre du programme d'appui à la compétitivité des services (PACS) Tunisie-Union Européenne, s'étale sur une période de 24 mois (septembre 2015- septembre 2017).



Le projet, financé par l'Union Européenne avec un don de 1 million d'euros, vise à mobiliser toutes les parties institutionnelles, scientifiques et de la société civile en vue de redéfinir les contours du nouveau cadre réglementaire et moderniser les modes de fonctionnements et les actions de l'Agence Nationale de Contrôle Sanitaire et Environnemental des Produits (ANCSEP).

Il permettra au secteur de se doter d'une stratégie nationale basée sur les éléments scientifiquement prouvés et un benchmark des meilleures pratiques en matière de maîtrise des risques sanitaires et de protection des consommateurs.

Il comporte quatre grands volets: Une cartographie comparée des cadres législatifs et réglementaires en Tunisie et dans l'UE en matière de sécurité sanitaire, qui permettra de pointer les domaines où il est nécessaire que la Tunisie progresse dans son rapprochement avec l'UE, un appui à l'élaboration d'une stratégie et d'un système de sécurité sanitaire, en cours en Tunisie et au renforcement

des compétences en matière d'analyse des risques en Tunisie au bénéfice de l'ANCSEP et la diffusion des propositions de réorganisation du système et la promotion des nouvelles compétences de l'ANCSEP.

Le chef du projet, directeur général de l'ANCSEP, Nedhif Mabrouk a fait savoir que Ce jumelage repose sur deux axes: le premier consiste à réaliser une analyse système via la revue des textes législatifs et réglementaires tunisiens, pour la mesure des écarts éventuels avec les acquis de l'UE, et via une analyse de la stratégie et de l'organisation de la Tunisie en matière de maîtrise des risques sanitaires et environnementaux.

Le deuxième axe permettra de mettre l'accent sur la nécessité du renforcement des compétences en matière d'analyse des risques en Tunisie. il se fait au profit de l'ANCSEP compte tenu de ses missions.

Ce projet de jumelage entre la Tunisie et les deux Etats membres de l'Union Européenne (France et Pays-Bas) mobilisera plus de 350 personnes par jour pour assurer l'assistance technique dans des domaines variés dont la refonte du cadre réglementaire, l'analyse d'écarts entre le législation tunisienne et européenne ou la révision de la stratégie nationale du système de sécurité sanitaire, a-t-il ajouté.

Pour sa part l'ambassadrice de l'UE en Tunisie, Laura Baeza, a expliqué que ce projet a un double objectif celui de contribuer à la préservation de la santé de la population Tunisienne et le renforcement de la prévention des risques liés à des expositions de la population à des substances ou agents dangereux contenus dans les produits de santé, l'alimentation, les produits de grande consommation, ou l'environnement d'une part et la facilitation des échanges avec l'UE grâce à la promotion du renforcement de la maîtrise des risques et le renforcement du système national de sécurité sanitaire et l'harmonisation de législation et de la réglementation relatives à la sécurité sanitaire avec celles de l'Union Européenne, d'autre part.

De son côté, le ministre de la santé, Saïd Aïdi a souligné que ce projet permettra de développer les compétences tunisiennes en matière de gestion des risques sanitaires et environnementaux et de se doter d'une réglementation qui permet d'exposer des produits compétitifs sur le marché conformes aux normes internationales.

Le séminaire a permis de présenter les enjeux des réformes en Tunisie en matière de sécurité sanitaire associée au produits, milieux et activités, tant pour la protection de la santé de la population du pays que pour l'amélioration des échanges commerciaux avec l'union européenne.

<http://www.babnet.net/cadredetail-119720.asp>



## Tunisie – UE : vers une maîtrise des risques sanitaires et environnementaux

Le Programme d'appui institutionnel en matière de maîtrise des risques sanitaires et environnementaux a été lancé officiellement par Laura Baeza, Ambassadeur de l'Union européenne (UE) en Tunisie et Saïd Aïdi, ministre de la Santé.

Financé par l'UE par un don d'un million d'euros, soit l'équivalent d'environ 2,2 millions de dinars, ce programme permettra au secteur de la santé de se doter d'une stratégie nationale basée sur les éléments scientifiquement prouvés et un benchmark des meilleures pratiques en matière de maîtrise des risques sanitaires et de protection des consommateurs.

Il permettra, également, de mobiliser toutes les parties prenantes institutionnelles, scientifiques et de la société civile, et ce, afin de redéfinir le contour du nouveau cadre réglementaire et la mission au cœur de l'Agence nationale de contrôle sanitaire et environnemental des produits (ANCSEP).

Ainsi, le Programme d'appui institutionnel favorisera une approche innovante, en mettant en avant la bonne gouvernance et l'approche participative comme outils de partage de l'information, de la participation de toutes les parties prenantes du secteur.

Dans le même sillage, il contribuera à la préservation de la santé des Tunisiens et à la facilitation des échanges commerciaux, à travers le renforcement du système national de sécurité sanitaire et son harmonisation avec la législation européenne.

Pour ce faire, ce programme a pris en considération la revue des textes législatifs tunisiens, dans le but de déterminer les analyses d'écart éventuels avec l'acquis communautaire en matière de normes de contrôle sanitaire, environnementales et la nécessité de renforcer les compétences des professionnels chargés du contrôle de ces normes et de leur application sous le mandat de l'ANCSEP.

S'inscrivant dans le cadre du Programme d'appui à la compétitivité des services (PACS), notamment, le volet «accréditation santé», ce projet a été mis en œuvre en partenariat avec le ministère de la Santé français et l'Institut national de santé publique et d'environnement néerlandais, mobilisant une quinzaine d'experts, soit 350 Hommes/Jours déployés sur 24 mois.

<http://www.leconomistemaghrebin.com/2016/02/04/tunisie-ue-maitrise-risques-sanitaires-environnementaux/>

## Tunisie : « jumelage » pour la maîtrise des risques sanitaires et environnementaux appuyé par l'UE



La Tunisie et ses pays partenaires désignés par la Commission européenne – France et Pays-Bas - ont procédé mardi 2 février au lancement d'une opération de « jumelage » qui propose un « appui institutionnel en matière de maîtrise des risques sanitaires et environnementaux ». L'opération est financée par l'UE à hauteur de 1 million d'euros sous forme de don.

« Ce jumelage est fait en partenariat avec le Ministère de la santé français et l'Institut national de santé publique et d'environnement néerlandais et mobilisera une quinzaine d'experts » sur une période de 24 mois, précise un communiqué de la Délégation de l'UE à Tunis.

Le programme va permettre, selon ce communiqué, de doter le secteur de la prévention sanitaire et environnementale, d'une « stratégie nationale basée sur les éléments scientifiquement prouvés » et sur l'usage des « meilleurs pratiques de maîtrise des risques sanitaires et de protection des consommateurs ».

« Ce projet vise à mobiliser toutes les parties prenantes institutionnelles, scientifiques et de la société civile en vue de redéfinir les contours du nouveau cadre réglementaire et la mission au cœur de l'Agence Nationale de Contrôle Sanitaire et Environnemental des Produits (ANCSEP) », précise le communiqué.



L'ambassadeur de l'UE à Tunis, Laura Baeza, a souligné que « ce jumelage fait partie d'un programme plus vaste d'appui à la compétitivité des services, le programme PACS, qui a officiellement démarré la semaine dernière ».

[http://www.enpi-info.eu/mainmed.php?id=43654&id\\_type=1&lang\\_id=469](http://www.enpi-info.eu/mainmed.php?id=43654&id_type=1&lang_id=469)

### Les organes de presse ci-après ont également couvert l'évènement :

- Wataniya 1
- Radio nationale
- Radio oxygène
- Radio Kelima

